



Qu'est-ce que le service public itinérant ?

- Un service de proximité pour tous les usagers
- Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi...
- Une à deux permanences tous les mois au coeur de votre ville.

Vous souhaitez venir à l'une des permanences ? Nous vous accueillons, sans rendez-vous, dans votre commune aux horaires de permanence que vous pouvez également trouver en ligne sur : www.cc-carnelle-pays-de-france.fr



Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ?

La Communauté de Communes met en place un Service Public Itinérant.

Le CIAS se rend désormais tous les mois dans votre ville pour vous accompagner et vous guider dans vos démarches.

Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Carnelle Pays-de-France
Tél : 06.43.60.03.32
v.ventimiglia@c3pf.fr
h.elahmadi@c3pf.fr

La Communauté de Communes
Carnelle Pays de France & le Centre
Intercommunal d'Action Sociale
proposent



NOUVEAU !
depuis le 1^{er} octobre 2019
Service Public Itinérant

+ **Planning des permanences
du CIAS**
*du 23 décembre 2019
au 3 janvier 2020*

Permanences du CIAS

Planning mensuel

du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020



SEMAINE DU 23 DECEMBRE AU 27 DECEMBRE 2019					SEMAINE DU 30 DECEMBRE 2019 AU 03 JANVIER 2020				
	Lundi 23/12	Mardi 24/12	Jeudi 26/12	Vendredi 27/12		Lundi 30/12	Mardi 31/12	Jeudi 02/01	Vendredi 03/01
Matin : 9h30-12h00	Baillet-en-France	Saint-Martin-du-Tertre	Fermeture des permanences		Matin : 9h30-12h00	Asnières-sur-Oise	Belloy-en-France	Fermeture des permanences	
Après-midi : 14h00-16h30	Luzarches	Fermeture au public			Après-midi : 14h00-16h30	Viarmes	Fermeture au public		

Toute l'équipe du CIAS, vous souhaite d'excellente fêtes de fin d'année !

Les permanences restent ouvertes pendant vos vacances de Noël
les 23 et 24 décembre ainsi que les 30 et 31 décembre 2019

Tous les plannings sont à retrouver dans votre mairie et sur
www.cc-carnelle-pays-de-france.fr